

Musiques actuelles amplifiées



Les enseignant.es

Coordinateur : emmanuel.martres@brest-metropole.fr Emmanuel Martres

- > Cédric Monjour : guitare électrique
- > Philippe Di Faostino : batterie
- > Sébastien Rodallec : claviers
- > Stéphane Paugam : percussions digitales
- > Emmanuel Martres : guitare basse
- > Olivier Girer : formation musicale
- > Nikolaz Cadoret : atelier d'improvisation

L'enseignement

L'enseignement s'articule autour d'une pratique collective obligatoire, d'un cours individuel pour l'instrument et d'un cours de Culture/Formation musicale. Des stages mettant en scène les élèves sur des lieux de diffusion en dehors des locaux du Conservatoire seront proposés en cours d'année (la Carène, l'Alizé, l'Avel vor, l'Astrolabe ...)

L'enseignement individuel

L'enseignement individuel est basé sur la technique instrumentale, l'harmonie, l'improvisation, la composition et les arrangements

arrangements.

Les disciplines proposées sont :

- > Guitare électrique
- > Guitare basse
- > Batterie
- > Percussions
- > Clavier

L'inscription au cours individuel est subordonnée à la participation et au suivi de l'élève à un ensemble.

Volume horaire du cours individuel :

- > 1er Cycle : 30 minutes
- > 2ème Cycle : 30 minutes
- > 3ème Cycle : 40 minutes

Les pratiques collectives

La pratique collective fait partie intégrante de l'apprentissage de l'instrument :

- > atelier blues
- > atelier cabaret
- > atelier combo latino
- > atelier cordes musiques actuelles
- > atelier cubain
- > atelier impro / musiques actuelles
- > atelier rock
- > atelier rythmique
- > atelier soul funk
- > atelier ethno drum'n brass

[Découvrez l'offre détaillée](#)

Cours obligatoires

- > Une pratique collective obligatoire sous forme d'ensemble de 4 à 6 élèves d'une durée de 1h30.
- > Un cours de Culture/Formation musicale de 1h00 pour chaque cycle ou un cours d'atelier rythmique que chaque élève devra avoir validé pendant au moins un an dans son parcours ; ce cours est vivement conseillé aux élèves débutants.

Options facultatives

- > Un atelier d'initiation au clavier d'une durée de 1h00
- > Deux ateliers de percussions afro-brésiliennes d'une durée de 1h00 et 1h30.
- > Musique assistée par Ordinateur (temps à définir)
- > Acousmatique / Technique du son (temps à définir)

Organisation des cours collectifs

Six ensembles sont créés pour chaque niveau (cycles 1 et 2) trois ensembles fonctionnent sur le même créneau (le mardi ou le mercredi) de 1h30.

Cédric Maréchal, Philippe Di Fantina et Emmanuel Mestre encadrent chacun un ensemble mais peuvent aussi

Cedric Monjour, Philippe Di Faostino et Emmanuel Martres encadrent chacun un ensemble mais peuvent aussi intervertir leur place en cours de séance. Ainsi chaque professeur apporte un éclairage pédagogique en lien avec sa propre spécialité mais veillent également à la cohérence musicale de manière globale pour chaque ensemble.

De plus, les élèves sont aussi confrontés à des temps de travail en autonomie sur leurs cours collectifs.

Dernière mise à jour le : **03 juillet 2019**



Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique

Site de Brest

16, rue du Château, 29200 Brest

Site du Relecq-Kerhuon

50, rue Eddy Chetler, 29480 Le Relecq-Kerhuon

Annexe du Bergot

2, rue Le Chatellier, 29200 Brest

Tel. : 02 98 00 89 99

conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr

conservatoire.brest.fr